

Projet INTERMED

Regards interdisciplinaires sur la médiation

Projet financé par la Maison des Sciences Humaines Ange-Guépin,

dispositif « Développement et Internationalisation des Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales en Pays de la Loire »

Résumé du Programme

La médiation n'est pas qu'un mode de prévention ou de résolution des litiges, elle est bien plus : un mode pacifié de régulation sociale qui connaît un réel engouement en droit, en psychologie, comme dans d'autres domaines, tels que l'économie, la gestion. Pour autant, un certain flou conceptuel entoure la notion, notamment parce qu'elle se décline selon des modes extrêmement diversifiés, qui se développent dans des champs disciplinaires très variés. L'intérêt de son étude est encore renforcé par le fait que la médiation s'invite dans tous les aspects de la vie sociale ou presque : justice, entreprise, administrations, famille, villes, école, quartiers mais également les relations institutionnelles, internationales ou interétatiques.

Fort de ces constats, une exigence s'impose. Il convient de cerner la notion, d'en dégager les caractéristiques générales, communes, propres, et de préciser ses principales déclinaisons dans les différentes disciplines mobilisées. Cette première étape doit mener à l'analyse du processus et des mécanismes généraux à l'oeuvre dans la démarche de médiation. A cet égard, les apports de la psychologie apparaissent fondamentaux. Des conclusions devront être tirées du point de vue de l'efficacité de la médiation, des raisons à l'origine de son développement et de son succès.

Responsables du Programme de Recherche:

Sophie Lambert-Wiber, Maître de Conférences HDR en Droit privé - Centre Jean BODIN, Université d'Angers

Valérie Lasserre, Professeur agrégé de droit privé, Directrice du DU Médiation, co-directrice du laboratoire Themis-Um - Le Mans Université

Autres membres de l'équipe Projet :

Camille Baulant, Professeure d'économie – Granem, Université d'Angers

Sabine Bernheim-Desvaux, Maître de Conférences HDR en Droit privé - Centre Jean BODIN, Université d'Angers

Claudine Combiér, Maître de Conférences en psychologie clinique et psychopathologie, Université d'Angers, Équipe émergente de recherche BePsyLab

Emmanuel Gratton, Maître de conférence en psychologie clinique sociale, sociologue, Université d'Angers, Équipe émergente de recherche BePsyLab

Aline Vignon-Barrault, Professeure de Droit privé - Centre Jean BODIN, Université d'Angers

Aubeline Vinay, Professeure en psychologie clinique du lien social, Université d'Angers, Directrice de l'Équipe émergente de recherche BePsyLab

Objectifs du programme

La médiation est traditionnellement étudiée dans chaque champ disciplinaire : la médiation judiciaire, ou la médiation conventionnelle, la médiation de consommation, la médiation dans le domaine fiscal, ou bien la médiation internationale, ou la médiation familiale, ou la médiation thérapeutique etc... Dans le cadre de ce projet, il est proposé de croiser les analyses, afin de mieux les dépasser.

Ce projet affirme sa **dimension interdisciplinaire**, et non simplement pluridisciplinaire, puisque son ambition est de transcender la juxtaposition des regards croisés autour du phénomène « médiation(s) » et d'en décortiquer les processus. A cet égard, les apports de la psychologie en général et ceux de la

psychologie clinique en particulier nous semblent essentiels à une meilleure compréhension de la démarche de médiation, notamment dans sa dimension d'étude du lien social. En effet, l'objet de l'approche clinique est de travailler sur les outils, les obstacles, les représentations, voire les lieux qui sont autant de phénomènes mobilisés dans ce processus. Nous ressentons les passerelles existantes entre les différentes disciplines, mais bien évidemment c'est la réalisation de ces workshops qui nous permettra de les mettre clairement en évidence.

Ce projet porte **différentes ambitions** :

La première est de commencer une collection des chartes de médiateur qui ne donnent pas lieu à ce jour à un recensement systématique et organisé. Cette collection permettra de dégager des standards de la médiation. Cette collection s'enrichira progressivement de chartes de médiation dégagées à l'étranger et à l'international.

La seconde est de consolider l'équipe de chercheurs dans les différentes disciplines, en France et à l'étranger, afin de postuler sur des financements de programmes de recherche de dimension régionale, nationale ou européenne, car notre thématique ne transcende pas seulement les disciplines mais également les frontières.

Le projet constitue une suite logique des travaux de recherche engagés par les porteurs et membres du projet.

Aussi, INTERMED permettra de fédérer l'engagement scientifique de ses différents participants autour d'une thématique interdisciplinaire, qui s'appuie sur une recherche solide et de référence.

- La médiation et la qualité de la médiation : Valérie LASSERRE
- La médiation de droit public et en procédures fiscales : Sophie LAMBERT-WIBER
- La médiation de consommation : Sabine BERNHEIM-DESVAUX
- La médiation dans les domaines de l'assurance et de santé : Aline VIGNON-BARRAULT
- Étude des médiations dans le champ de la psychologie : Aubeline VINAY.

Problématique

1 - Cerner la notion de médiation, et en dégager les traits caractéristiques communs (ou distincts) aux disciplines concernées, principalement droit (droit interne et international, droit privé et droit public) et psychologie.

- Pourquoi la médiation est-elle plurielle ?
- Quelles sont les différentes définitions de la médiation ?
- Quels sont leurs points communs ?
- Pourquoi la médiation rencontre un grand succès ? Pourquoi rencontre-t-elle des résistances ?

2 - Mettre à jour les conditions et les processus à l'œuvre au-delà des questions classiques, qui doivent être traitées à titre préalable :

- Quelles conditions assurent une plus grande effectivité aux différents types de médiateurs ?
- Comment les positions, les ressources, ou les motivations influencent-elles le processus et le résultat de la médiation ?
- Quand et pourquoi les parties en conflit acceptent-elles une médiation ?
- Quelles techniques et stratégies peuvent être utilisées ?
- Qui peut pratiquer la médiation ?
- Selon quelles modalités ? Avec quelles compétences ? (C'est ici la question de la professionnalisation du médiateur qui se pose)
- A quel moment le médiateur doit-il intervenir pour garantir le plus d'efficacité à son action ?

3 - Quelles sont les perspectives d'amélioration du processus ?

- La question de la mesure de l'efficacité de la médiation doit être posée.
- La question de la distinction de la médiation d'autres démarches proches, à laquelle elle est parfois assimilée doit être soulevée.